

Année 2003

Yonne Républicaine 25 Janvier 2003

« Avancer ensemble »

Saint-Martin-des-Champs. – C'est devant une salle comble que Martial Hermier, le maire de Saint-Martin-des-Champs, a présenté ses vœux au nom de l'ensemble de la municipalité. « J'insiste sur le fait que l'équipe municipale reste toujours à l'écoute de tous les habitants. Il ne faut pas hésiter à venir nous rencontrer. Nous faisons de notre mieux pour mettre à profit les propositions de chacun. Tout ce que les habitants de la commune pensent, sur tous les sujets, c'est important. Nous devons avancer ensemble. »

Les problèmes de turbidité de l'eau potable ont été pris à bras-le-corps par le conseil municipal. Dans l'attente de l'avancement de la procédure

d'expropriation d'utilité publique lancée dernièrement pour protéger la source de la commune, et afin de rester maître du réseau et de maintenir la stabilité du tarif, certains projets relais sont à l'étude. Un branchement Saint-Fargeau – Saint-Martin, ou un système de traitement commun pourraient être choisis.

Trois tranches d'assainissement sont au programme de 2003, rue de Saint-Fargeau et rue de Bonny. Un maximum de subventions ont été obtenues. A Blandy, les plaques des rues devraient être posées prochainement et un chiffrage du coût des panneaux directionnels pour les hameaux est en cours. Une réflexion a été lancée sur l'assainissement. Aucune solution, privée, collective ou semi-collective, n'est pour l'instant privilégiée.

Dans le cadre de l'opération "Cœur de Village", la signature d'une convention se fera début février.

La réhabilitation de quatre logements locatifs est prévue, les deux premiers pour 2003 et les deux autres l'année suivante. Parmi les questions posées par la population, Martial Hermier est revenu sur les difficultés rencontrées face à l'autorisation demandée pour la création de la pièce d'eau, qui fait partie du projet d'aménagement de la future salle des fêtes. Il a renouvelé son mécontentement sur le silence de la DDE au sujet de la demande de l'étude de faisabilité du futur lotissement communal.



Yonne Républicaine 30 Janvier 2003

Une nouvelle équipe au comité des fêtes

Saint-Martin-des-Champs. – L'équipe du comité des fêtes de Saint-Martin-des-Champs avait besoin de renouveau, c'est chose faite. Un manque de disponibilité pour raison professionnelle pour les uns, des problèmes de santé pour les autres ou une certaine lassitude pour certains, résultat, quatre démissions ont été présentées lors de la dernière assemblée générale.

Marie-Lise Roy, ex-vice-présidente, a donc pris la présidence de l'association et formé un nouveau bureau. Seul autre rescapé de l'ancienne équipe, Stéphane Pemat, garde le poste de secrétaire. La vice-présidence revient à Murielle Lacour et la trésorerie à Daniel Bourget. Anne-Marie Serre et Pierrick Lacour assureront respectivement les fonctions de secrétaire adjoint et trésorier adjoint.

Le bilan des manifestations proposées par le comité des fêtes en 2002 est



satisfaisant.

La bonne participation des habitants aux trois nouvelles animations est encourageante. Le repas champêtre avec les aînés et le loto d'automne seront donc reconduits cette année. La très bonne recette enregistrée lors de la vente du ballon dédié par les joueurs de l'AJA a permis au comité de proposer aux enfants un spectacle de magie, le jour de la remise des cadeaux de Noël.

La fête des Gomichons a subi une légère baisse de fréquentation, mais reste financièrement équilibrée. Les deux randonnées, cyclo et pédestre, ont été très appréciées par les amateurs de promenade à la campagne. 46 équipes se sont inscrites au concours de belote, un record, les organisateurs ont même refusé du monde par manque de place.

Le résultat financier de l'exercice 2002 fait apparaître un bénéfice de 1 264,44 euros, qui porte les avoirs du comité à 4 432,56 euros.

Une réunion aura lieu prochainement pour établir le calendrier des manifestations pour 2003.

Yonne Républicaine 5 Mars 2003

Baptisé Roger Foutrier

Samedi dernier, le foyer communal a été baptisé du nom de l'ancien maire, décédé en juillet 1999.

Quand on s'est dévoué activement pour améliorer les choses, de quelque ordre qu'elles soient, on reste dans les mémoires. Ce n'est pas Gilberte Foutrier, l'épouse du défunt maire de Saint-Martin-des-Champs, qui dira le contraire : samedi, le foyer communal, situé dans une pièce jouxtant les bureaux de la mairie, a été baptisé du nom de son époux, décédé en juillet 1999, deux ans avant le terme de son mandat.

Ce baptême du foyer communal marque l'hommage rendu par Martial Hermier, le maire actuel, à son prédécesseur, Roger Foutrier. Ce dernier a été maire de la commune pendant seize années. Il a notamment initié l'aménagement de ce foyer, dont l'agrandissement est envisagé par la nouvelle municipalité.



Tout cela a été rappelé après la signature d'une convention Cœur de village entre la commune et le conseil régional de Bourgogne, représenté par Jean-Pierre Soisson (lire par ailleurs).

De nombreux élus avaient fait le déplacement à Saint-Martin : outre Jean-Pierre Soisson, les maires du canton, mais aussi le conseiller général de Saint-Fargeau, Pierre Bordier, ont tenu ainsi à rendre un hommage ému à celui qui fut aussi un vrai militant, fidèle des réunions politiques.

Une plaque apposé sur l'une des parois du foyer a été dévoilée. Une très belle œuvre, réalisée par un potier de Saint-Amand-en-Puisaye. Mais l'hommage ne s'est pas réduit à ce travail ciselé : les enfants de la commune, rassemblés au sein du Comité en herbe, se sont fait un plaisir de réaliser eux aussi une plaque joliment décorée.

Cœur de village paraphé

La somme bourguignonne : 4,75 millions d'euros sont inscrits au budget du conseil régional de Bourgogne en 2003, dans le cadre du programme habitat et logements. Cet argent est destiné à financer les opérations Cœur de village, en place dans la région depuis janvier 1999. Saint-Martin-des-Champs vient de signer sa convention, samedi, dans la mairie de la petite bourgade poyaudine. M. Hermier et le président du conseil régional ont apposé leur signature au bas du document.

A Saint-Martin, l'opération intègre la rénovation de quatre logements (l'un rue de Bonny, dans la maison Bourgoin ; deux autres rue des Endurés, dans la maison Evezard, et un dans l'ancienne école des filles). Au titre de l'aménagement des espaces publics, la création d'une aire de loisirs, l'aménagement des bords de l'étang, mais aussi l'enfouissement des réseaux électriques sont prévus. L'ensemble du programme a fait l'objet d'une estimation financière de 324 940 euros hors taxes.

Pour que la course cycliste continue

Saint-Martin-des-Champs. – Saint-Martin-des-Champs est l'une des dernières communes yoyaudines à avoir conservé sa course cycliste. L'association SMCC a pour unique but l'organisation de cette course. Le président du SMCC (Saint-Martin Cyclo-Club), Gilbert Duperry, est décédé en 2002. C'est son père qui avait créé le pris cycliste ; lui-même en a été le premier vainqueur.

Lors de l'assemblée générale, Jean Brisset, qui occupait auparavant le poste de vice-président, a été élu président de l'association. Raymond Minchin lui succède au poste de vice-président. Claude Guillard conserve le secrétariat, Daniel Haward est réélu secrétaire adjoint, Jean Guerville reste trésorier et Michel Salin son adjoint. Dominique Saujot, la fille de M. Duperry, est membre d'honneur, tout comme Martial Hermier, le maire du village.

La 54^{ème} édition de la course de Saint-Martin aura lieu le 17 août prochain. Son financement est d'ores et déjà assuré.

Les responsables de l'association feront le tour des entreprises et des personnes de bonne volonté pour les primes données aux meilleurs coureurs à chaque passage de la ligne d'arrivée.

Yonne Républicaine 22 Avril 2003

Une récolte chocolatée

Saint-Martin-des-Champs. – Les petites habitants de Saint-Martin-des-Champs s'étaient levés tôt, dimanche matin, course aux œufs oblige. Les membres du comité des fêtes avaient caché avec soins 300 œufs colorés sur les bords des chemins, des haies... Les plus petits jusqu'à huit ans pouvaient tous les ramasser, mais pour compliquer un peu la recherche des plus grands, seuls les jaunes étaient autorisés. La récolte en poche, il ne restait plus qu'à l'échanger contre des friandises en chocolat.



Yonne Républicaine 26 Avril 2003

Une bibliothèque pour tous

Saint-Martin-des-Champs. – La petite commune de Saint-Martin-des-Champs est désormais dotée d'une bibliothèque. Installée dans l'ancienne école des filles, ce nouvel équipement a vu le jour grâce à la générosité des habitants et au dévouement d'une poignée de bénévoles.

« Nous avons un petit fonds d'anciens livres qui appartenait à l'école. Nous avons battu le rappel auprès des habitants, qui ont été généreux. Notre fonds compte actuellement plus de 700 livres, tous des dons. Nous souhaiterions faire de cet espace un lieu de lecture convivial, où les gens ne viennent pas simplement chercher des livres mais où ils s'installent pour les découvrir. Nous allons chercher sur la brocante du village des sièges, prévoir du thé et du café. Nous nous donnons un an pour voir comment la bibliothèque évolue, si les gens de Saint-Martin sont intéressés, et aussi quelles sont leurs attentes », confiait Danielle Bourget, l'une des sept bénévoles qui s'occupent de la bibliothèque, lors de l'inauguration, samedi.

« Si cela fonctionne bien, nous pourrions envisager d'installer un ordinateur. Cette bibliothèque est un accès à la connaissance pour tous », indiquait Martial Hermier, le maire de la commune. L'adhésion à la bibliothèque est gratuite. Les abonnés pourront emprunter trois livres pour une durée de quinze jours. La bibliothèque sera ouverte, de 16 à 18 heures, un mercredi sur deux et tous les samedis.



La tradition gourmande des gomiches

Saint-Martin-des-Champs. – A Saint-Martin-des-Champs, la tradition voulait qu'invariablement, le cinquième dimanche après Pâques, chaque logis prépare des pâtisseries appelées « gomiches ». Cette douceur locale, qui s'apparente à une petite brioche est fabriquée depuis la nuit des temps. Dimanche, le village renouait une fois de plus avec la tradition et la fête des Gomichons, même si le ciel menaçant en a découragé certains.

D'après les dires des anciens, il semblerait que l'origine de cette coutume voulait que les villageois invitent une fois par an les travailleurs des bois qu'ils voyaient peu, à venir manger des gomiches.

Autrefois, cette fête se déroulait pendant trois jours et les gens du village allaient en procession à toutes les croix de la commune. Quelques marchands de gâteaux en profitaient pour vendre ces petites brioches que les gens allaient manger et arroser dans les cabarets du pays. La fête a été brutalement écourtée lorsqu'un maire a interdit les processions sur le territoire de Saint-Martin-des-Champs. De ce fait, la réunion a été réduite à une journée.

Du coup, ce week-end, la nouvelle procession était celle des chineurs venus fouiller dans les différents stands du vide-greniers installé dans les rues du village.



A vélo sous le soleil

Saint-Martin-des-Champs. – Ils étaient une petite vingtaine, réunis dimanche après-midi devant l'ancienne école des filles de Saint-Martin-des-Champs. Tous prêts à relever le défi d'une randonnée vélo de presque 25 kilomètres sous le soleil.



Prix de Saint-Martin-des-Champs Mendoza de bout en bout

Saint-Martin-des-Champs. – Les coureurs cyclistes ont observé une minute de silence à la mémoire de Gilbert Duperry avant de s'élancer sur la boucle de 11 km autour de Saint-Martin-des-Champs. « C'est lui qui a été l'instigateur de cette épreuve », a rappelé Annick Clouzeau, la présidente de l'ASPTT Auxerre qui organisait la course. « Il a d'ailleurs gagné la première course de Saint-Martin-des-Champs ». Avec ses 57 éditions, cette course est la plus ancienne de l'Yonne et elle se porte bien.

Les coureurs départementaux partis deux minutes après les régionaux. Un Auxerrois, Pascal Hugot, l'a emporté après un très beau sprint sur Frédéric Fomont et Jérôme Porcin, tous deux de Bonny-sur-Loire.



Chez les régionaux, le train a été très rapide également, Franck Mendoza, le vainqueur, a fait toute la course en tête. Il a voulu lâcher Jérémie Thiney, de l'ES Florentinoise, au début du dernier tour, à la sortie du village, mais il n'y est pas parvenu. Une nouvelle tentative à 500 mètres de l'arrivée a été la bonne.

Régionaux. 1. Franck Mendoza (VC Châtillonnais) en 2h 42' 30" ; 2. J. Thiney (ES Florentinoise), à 9" ; 3. B. Lessavre (VC Ruffey) ; 4. D. Rayer (VC Auxerrois) ; 5. P. Hauet (VC Sénonais), à 22", premier vétéran.

Départementaux. 1. Pascal Hugot (ASPTT Auxerre), en 1h 30' 48" ; 2. F. Fromont (US Bonny-sur-Loire) ; 3. J. Porcin (US Bonny) ; 4. B. Alquinet (US Bonny), à 1" ; 5. M. Duplus (ASPTT Auxerre), à 1' 10".

Yonne Républicaine 29 Août 2003

Balade autour du village

Saint-Martin-des-Champs. – Une vingtaine de personnes ont pris le départ de la randonnée proposée, dimanche, par le comité des fêtes de Saint-Martin-des-Champs. Sur 7 ou 15 kilomètres au choix, les marcheurs ont pu découvrir, chacun à son rythme, les alentours de la commune. Trois ravitaillements en boissons ont permis de se reposer en cours de chemin. Un goûter attendait les participants à leur retour à l'école des filles.



Yonne Républicaine 22 Septembre 2003

Un septuagénaire tué dans une collision

Saint-Martin-des-Champs. – Un habitant de Saint-Martin-des-Champs est décédé des suites d'un accident survenu hier dimanche, vers 11h30. Circulant dans le sens Saint-Fargeau Saint-Privé, Gilbert Robinet, âgé de 77 ans, s'est garé momentanément sur le bas-côté droit de la chaussée.

Il est descendu de son véhicule, une Peugeot 205, a traversé la route afin d'aller ouvrir son portail. Il a de nouveau traversé la route avant de remonter à bord de son véhicule. C'est en effectuant sa manœuvre sur le CD 90 que la voiture de M. Robinet a été percutée par une Renault Nevada, immatriculée dans le Loiret, qui arrivait en face dans le sens Saint-Privé Saint-Fargeau.

Grièvement blessé, le conducteur de la Peugeot 205 a été transporté à l'hôpital d'Auxerre. Il est décédé quelques heures plus tard des suites de ses blessures. Le conducteur de la Renault 21 Nevada est quant à lui indemne.

Yonne Républicaine 17 Octobre 2003

La salle culturelle en projet

Saint-Martin-des-Champs. – La construction d'une salle à vocation culturelle à Saint-Martin-des-Champs... L'idée trotte dans la tête de la municipalité depuis maintenant deux ans et devrait se concrétiser prochainement. Pas vraiment une salle des fêtes, ni vraiment une salle polyvalente, mais une salle à disposition de tous pour l'organisation de manifestations culturelles : spectacles, concerts, pièces de théâtre ou encore expositions.

Près de 250 m² permettront d'accueillir jusqu'à 200 personnes, et ce dans un cadre plutôt sympathique. La salle de Saint-Martin-des-Champs se veut accueillante et conviviale dans un cadre de verdure vallonné de deux hectares sur le pré des Terres-Fortes, acquis l'an passé par la commune. Une terrasse de 50 m² viendra compléter les aménagements de base (hall, sanitaires, cuisine, parquet, estrade, rangements...), donnant sur un plan d'eau.

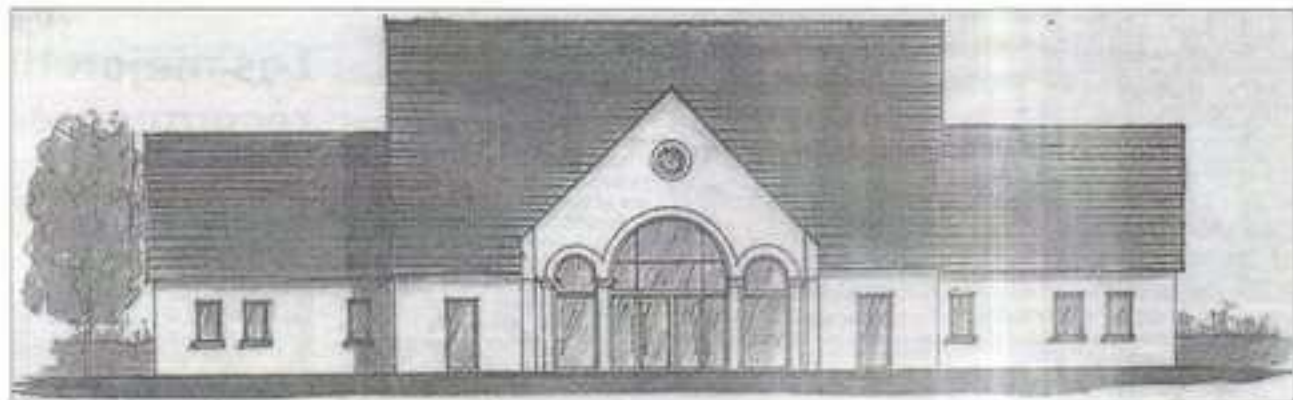
« Vous ne voyez pas un peu grand là avec une salle de 200 personnes pour un village de 270 habitants ? », objectent déjà certains aux élus de Saint-Martin-des-Champs. Pas vraiment, quand on sait qu'actuellement, lors de l'organisation des lotos, près de 150 personnes y participent et qu'il devient difficile de leur trouver une place. Alors, on pratique le système D : certains dans l'ancienne salle de classe tandis que d'autres sont placés dans la salle du conseil, et sont reliés par une sonorisation bricolée par un élu.

Le coût de cette salle à vocation culturelle s'élève à 492 000 euros hors taxes. La commune pouvant

prétendre à 80% de subventions, il lui resterait dans ce cas à déboursier les 20% restants, soit environ 98 456 euros hors taxes.

A la « pêche » aux financements

Le 10 octobre dernier, le maire Martial Hermier a présenté son projet aux membres de la communauté de communes de la Puisaye-Fargeaulaise afin qu'elle le retienne et le présente au pays en vue de l'obtention des différentes subventions. Au même moment, le maire de Saint-Fargeau a fait part de son projet de création d'un espace culturel dans l'ancienne école maternelle. Etant donné que le nombre de projets de ce type éligibles au niveau du pays est limité désormais à deux par communauté de communes, celle-ci a préféré dire à Martial Hermier qu'elle était favorable à son projet mais que les conseillers municipaux des différentes communes de la communauté devaient être interrogés sur leurs projets dans ce domaine au préalable. Une réponse définitive devrait ainsi être donnée à l'édile lors du conseil communautaire le 14 novembre. Dans le meilleur des cas, on peut espérer voir les travaux de la salle culturelle commencer au début de l'année 2004 et ce, pour une durée de six mois environ selon les conditions climatiques.



Yonne Républicaine 8 Novembre 2003

Petits monstres en liberté

Saint-Martin-des-Champs. – Les habitants de Saint-Martin-des-Champs n'ont pas échappé à la célébration de la fête d'Halloween. En tête du cortège de l'horreur, Dame Citrouille dans sa brouette, suivie d'une bonne vingtaine de squelettes, diables, sorcières et autres Draculas menaçants. Pour l'offrande de bonbons, il valait mieux s'exécuter... car même le chien était endiablé !



Yonne Républicaine 29 Décembre 2003

Un film et des friandises

Saint-Martin-des-Champs. – Après une projection à destination des plus jeunes, les trente-huit enfants réunis à l'occasion de l'arbre de Noël de la commune ont eu la visite du Père Noël. Il est arrivé la hotte chargée de cadeaux mais aussi de bonbons et de friandises qu'il a distribués à chacun.

